

Quelques Chiffres

11% des garçons de 13 ans consomment de l'alcool une fois par semaine. Les filles sont 5% dans ce cas. 70% des garçons et 77% des filles de cet âge ne boivent jamais d'alcool.

34% des garçons de 15 ans boivent de l'alcool une fois par semaine. Les filles sont 26% dans ce cas. 33% des garçons et 37% des filles de cet âge ne boivent jamais d'alcool (ISPA 2003).

Plus de 20% des garçons et de 10% des filles de 16 à 20 ans ont déjà conduit une ou deux fois un véhicule en état d'ébriété (SMASH 2002).

Un jeune qui ne boit que le week-end, se considère comme ne consommant pas d'alcool. Certains jeunes (avant 20 ans) sont déjà dépendants de l'alcool.

Il faut faire attention à ne pas en faire une généralité, 2/3 des jeunes se portent bien.

Cadre légal

Selon la loi fédérale sur l'alcool :

Avant 16 ans révolus : pas de vente d'alcool

16 ans révolus : vente et consommation de boissons de type « fermenté » autorisées (cidre, bière, vin).

18 ans révolus : vente et consommation de boissons de type « distillé » autorisées (alcool fort).

Les règles sont applicables, même lors de soirées privées. La mise à disposition d'alcool pour les moins de 16 ans peut aller jusqu'aux poursuites pénales si plainte est déposée.

Les prescriptions pour la protection de la jeunesse sont importantes et elles devraient être appliquées et contrôlées.

Bitures express

La biture express est le fait de boire le plus d'alcool possible en un minimum de temps, afin de ressentir les effets de l'ivresse le plus rapidement possible. Lors de ces soirées, il arrive que les jeunes se filment et mettent les vidéos en ligne sur « YouTube ». Les adolescents raffolent de ce genre de vidéos. Le Centre d'Animation d'Aubonne a même dû fermer l'accès à ce site aux jeunes. (Allez faire un tour sur ce site et tapez un mot clef sur le sujet, vous serez surpris)

COMITE 2007-2008

Secrétaire : Valérie André	021 808 72 00
Caissière : Caroline Ladisa Bürki	021 807 20 39
Caroline Babajee	021 807 34 58
Brigitte Thorimbert	021 808 68 33
Patricia Jeannet	021 807 27 55

Hors comité :

Troc, passeport-vacances: Marie Frutiger	021 828 20 47
Troc : Nathalie John	021 807 18 26
Cours de natation : Anne-Nathalie Tardy	021 807 46 73
Cours d'anglais : Suzan Brown	021 807 06 09
Site Internet : Myriam Gaillard Houriet	021 807 26 70
Pédibus : Marie-Laure Fischer	021 807 34 88

AGENDA

PASSEPORT VACANCES

13 au 17 octobre 2008 : Passeport Vacances

Sources sujet Alcool

www.ecoles-aubonne.ch/services.html : Prévention

Brochure « l'Alcool – comment en parler avec les ados »

www.sfa-ispa.ch

Brochure « Alcopops », sfa/ispa

Site internet : www.raidblue.ch
www.chuv.ch/cta
www.prevention.ch/zapping.htm
www.infoset.ch

Visitez notre site Internet :

www.ape-aubonne-gimel.ch

Mai 2008

CLIN D'ŒIL

*Association des Parents
d'Elèves*

Groupe Aubonne-Gimel

ALCOOL

Le problème de l'alcool chez les jeunes, on pense souvent que cela n'arrive qu'aux autres. Mais lors de la soirée du 14 mai, organisée par le groupe prévention des écoles sur le sujet, la vingtaine de parents présents ont pu apprendre que cela arrive aussi chez nous :

- une fête au bord du lac a entraîné un coma éthylique chez une jeune fille de moins de 16 ans.
- une bouteille d'alcool vide trouvée dans les toilettes filles du Château.
- Des renvois lors de camp.

Oui, le problème de l'alcool touche aussi les jeunes de notre région. Nous croyons gérer l'alcool, mais nos enfants gèrent-ils aussi le problème ?

Nous souhaitons donc par ce clin d'œil, informer les parents sur le sujet, en reprenant les thèmes abordés le 14 mai, et les aider à aborder le problème avec leur enfant, particulièrement en cette veille d'examen et de fête de promotion.



ALCOPOPS

Sucrées et branchées, ces boissons alcooliques pré-conditionnées ne sont pas sans danger.

Rappelons que la loi suisse interdit la vente d'alcopops aux jeunes de moins de 18 ans.

Les alcopops sont des boissons distillées sucrées dont la teneur en alcool est inférieure à 15% du volume, qui contiennent au moins 50 grammes de sucre par litre exprimé en sucre inverti ou une édulcoration équivalente, et qui sont mises dans le commerce sous forme de mélanges prêts à la consommation.

Par leur apparence et leur goût, les alcopops visent à l'évidence un public jeune, attentif aux modes et aux marques. Le goût sucré fait oublier la teneur en alcool, qui est supérieure à celle de la bière.

L'industrie de l'alcool a mis récemment sur le marché de nombreuses autres boissons alcooliques aromatisées ou additionnées de limonade et/ou jus de fruits, qui ne sont pas considérées comme des alcopops, car elles sont faites à partir de vin, de bière ou de cidre (boissons alcooliques fermentées) et ont une teneur en alcool ne dépassant pas 15% vol. sans adjonction d'eaux de vie. Dès lors leur vente et leur remise est autorisée à partir de 16 ans révolus. Pourtant ces boissons aussi ne sont pas sans danger (par ex coolers au vin, vin mousseux aromatisé, bière panachée ou aromatisée).

Pourquoi les ados boivent-ils ?

L'alcool rend « léger » : on se sent désinhibé, plus détendu et plus sûr de soi. Le premier stade est l'euphorie.

L'alcool est « cool » : les adolescents veulent « faire grand », c'est pour eux un passage obligé entre l'enfance et l'âge adulte.

L'alcool permet d'être reconnu dans un groupe : pour l'adolescent, il est important de ne pas être exclu.

L'alcool chasse l'ennui : nombreux sont ceux qui attendent excitation ou détente de la consommation d'alcool.

Risques et dangers liés à l'alcool

L'usage abusif d'alcool entraîne des dommages physiques et peut conduire à la dépendance. Les jeunes y sont particulièrement sensibles ; leur poids étant plus faible, le taux d'alcool dans le sang augmente plus vite. Le sucre et le gaz carbonique accélèrent le passage de l'alcool dans le sang. Les adolescents ressentent les mêmes effets que les adultes mais plus rapidement.

Les effets de la consommation d'alcool :

Le premier stade est celui de l'euphorie, avec la levée des inhibitions, on ose de plus en plus. Tendance à surestimer ses capacités et à devenir irrespectueux, voire agressif.

Plus tard vient un état de plus en plus confus, tant au niveau cérébral qu'au niveau moteur (c'est l'ivresse).

Le stade suivant est celui de l'hébététe ou léthargie, puis le coma.

L'élimination de l'alcool dans le corps se fait plus difficilement chez les adolescents, leur foie n'étant pas complètement développé. L'enzyme responsable de l'élimination de l'alcool n'est pas encore produite en suffisance.

Une consommation importante d'alcool freine la production d'hormones de croissance. Le cerveau des adolescents en développement jusqu'à 20 ans, est particulièrement exposé aux dégâts de l'alcool. Le risque d'avoir des problèmes neurologiques est conséquent. Notamment pour les connexions cérébrales qui se mettent en place à l'adolescence.

L'alcool affecte les perceptions et induit une surestimation de ses propres capacités. Ces effets entraînent des risques d'accidents (de la route, noyade).

L'alcool a des effets sur le comportement (désinhibition, agressivité) qui induisent des conduites à risques : violence, bagarres, rapports sexuels non désirés et /ou non protégés.

Une consommation d'alcool peut provoquer une intoxication signalée par de nausées, vomissements, évanouissements, détresses respiratoires, problème de régulation de la température du corps, coma éthylique et la mort.

Parents

Que peuvent faire les parents ?

- N'achetez pas de boissons alcooliques aux adolescents et ne chargez pas vos enfants d'en acheter.

- Assumez votre rôle de modèle, en montrant par exemple ce qu'est une consommation modérée

- Imposez des limites claires à votre enfant, ils le demandent.

- Définissez avec votre enfant les règles qui s'appliquent concernant l'alcool. Mais faites lui confiance en lui laissant une certaine liberté (responsabilisation)

- Expliquez-lui clairement que le non-respect des règles entraîne des conséquences.

- Parlez avec votre enfant des effets et des risques liés à la consommation d'alcool, adaptez les règles en fonction de l'âge. Ils vous écoutent plus qu'ils ne le montrent.

- Intéressez-vous à la vie de votre enfant et prenez du temps pour dialoguer. Parlez lui aussi des choses qui vont bien.

- Dans les situations difficiles, n'hésitez pas à rechercher de l'aide ou du soutien à l'extérieur.

- Allez chercher vos enfants à la fin des soirées, ou assurez-vous d'un retour en sécurité.

Alcool et école

Lorsqu'un élève est pris en « flagrant délit » dans le cadre scolaire (ce qui est rare), l'école n'assume pas seulement son rôle répressif en infligeant des sanctions, mais interpelle également les parents et les invite à la discussion

En cas de suspicion, l'école ne peut pas faire passer d'alcotest à l'élève et les preuves se révèlent difficiles. Le plus important est que les personnes intervenant auprès d'un jeune pour lequel on se fait du souci puissent partager leurs observations, évaluer les risques d'une consommation problématique, COMMUNIQUER, avec le jeune et avec ses parents.

L'école intervient seulement dans le cadre scolaire, mais soucieuse d'une prévention large, elle collabore avec d'autres instances (Espace Prévention, Centre d'Animation, Communes, APE, etc...)